



BREVES DU CE DU 23.04.15

Actualités D.R. :

- réforme territoriale : M. Toubeau (actuel DR Aquitaine) a été nommé DR préfigurateur de la nouvelle région. Les madeleines Bijou vont se transformer en cannelés ... pourvu que le goût reste... pas sûr !!!

Points R.H. :

- En février 2015, le CE avait demandé un bilan des heures écrites pour tous les sites. En réponse, nous avons eu une présentation des heures effectuées en janvier et février 2015 pour un échantillon de 398 personnes... copie hors sujet et donc à revoir au prochain CE.

Allez un indice pour notre DRH : « écrire cela se passe au-delà de 15 »

Rappel avant sanction: le CE, via une nouvelle délibération plus incisive, réitère sa demande. Date limite de remise de la copie conforme au CE du 28 mai 2015 !!!!

Information en vue d'une consultation sur le bilan social 2014 :

Nous notons :

- entre 2013 et 2014, une augmentation de l'effectif de 3.5 % oui mais obtenue par 100 % d'augmentation des CDD, par 26 % des contrats aidés et une baisse des CDI !!! 44 % des CDD sont recrutés pour surcroît d'activité Des embauches en CDI se justifient donc
- entre 2012 et 2014, l'effectif total croît de 23 personnes : seulement 4 femmes pour 19 hommes avec toujours une disparité salariale importante en faveur de la gente masculine,
- toujours aussi peu de jeunes recrutés : pour preuve, l'effectif compte 6.2 % de moins de 30 ans et 15.4 % de plus de 55 ans. Il va falloir étudier la pyramide des âges
- une forte augmentation des journées d'absence entre 2012 et 2014 : + 4804 jours... la grippe OK mais pas que ... et si cela venait du climat social ????
- l'évolution de la rémunération moyenne annuelle brute avec ancienneté progresse plus pour les hommes (+ 1963 euros) que pour les femmes (+ 961 euros) entre 2013 et 2014.
- La rémunération moyenne annuelle brute avec ancienneté en 2014 pour les femmes se situe en-dessous de la rémunération moyenne annuelle brute avec ancienneté (-552 euros) tandis que celle des hommes est à 5644 euros de plus !!! Cherchez l'erreur !!!!!
- Le ratio entre les rémunérations les plus élevées et les moins élevées a encore augmenté : les mieux payés touchent 2.43 fois plus que les moins payés pour 2014 !!!!

Présentation des programmes « simplifier la vie des DE et des entreprises » et « nouveau parcours DE » :

- simplification dixit la Direction complications à venir dixit les agents !!!!
- à terme, inscription en ligne obligatoire, si vous ne savez pas faire, pas grave, des contrats de service civique seront là pour vous y aider ...

Au fait, un service civique ça ne coûte que quelques dizaines d'euros à Pôle Emploi, sans mutuelle ni ticket restaurant,.....

bien vu les économies !!!

- et retour du PPAE !!!!!



SNU
limousin

Syndicat SNU-
Limousin@pole-
emploi.f

0555323334
0623037104